



# Évaluation interne et externe en EHPAD : enjeux et process de la qualité

STAGE

De la démarche qualité en EHPAD

«Après le secteur sanitaire, l'évaluation se généralise maintenant au secteur médico-social. Elle devient une obligation sanctionnée dans le cadre des conventions tripartites. Découvrez avec ce module ces nouveaux outils de la qualité et l'articulation entre l'évaluation interne et externe.»

## Pour qui ?

■ Tout personnel des EHPAD impliqués dans la démarche d'évaluation.

## Objectifs

- Rendre les participants capables :
  - de resituer la démarche qualité et l'évaluation dans la politique de l'établissement ;
  - de mesurer les enjeux de la démarche d'évaluation ;
  - d'intégrer les nouveaux outils de la qualité dans le fonctionnement de l'établissement et les recommandations de bonnes pratiques ;
  - d'identifier les référentiels et les passerelles entre les dispositifs interne et externe.

## Programme

### 1\_ Contexte historique et réglementaire

- Système d'organisation des EHPAD : les conventions tripartites ; la grille AGIRR ; la mise en place de l'évaluation avec la grille Angélique (la réforme de la tarification de ces établissements mise en œuvre par la réglementation d'avril 1999).
- Principe de mise en place de la démarche qualité en EHPAD.
- Les obligations réglementaires et le cadre du dispositif d'évaluation en cours de réalisation.

### 2\_ Resituer la démarche qualité dans la politique d'établissement : les enjeux de la démarche qualité pour les établissements ; les apports de la qualité au niveau institutionnel

### 3\_ Intégrer les nouveaux outils de la qualité dans le fonctionnement de l'établissement

- Les recommandations de bonnes pratiques suivant le guide de l'évaluation interne.
- Orientations émises pour le contenu de l'évaluation.

- Approche pratique de la mise en œuvre.
- Les passerelles entre les dispositifs d'évaluation interne et externe.
- Se familiariser avec les procédures d'évaluation externes (programme 2006-2007).
- Fixer le rôle de l'encadrement dans la procédure d'évaluation : assurer le rôle de "spécialiste métier" (la technique, la veille réglementaire...).

## Z Les + de cette formation Z

- Cette formation est animée par des experts qualité ayant une bonne connaissance du secteur médico-social.
- Les apports didactiques sont illustrés par des situations professionnelles et font l'objet d'échanges sur les pratiques.

2 JOURS

Réf. 7468

46 € HT Paris  
40 € HT Régions

550 € HT

Paris

14 jan > 15 jan  
24 juin > 25 juin